

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 21

Séance du 11 mai 2023

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST,
Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER,
Adjoints au Maire

M. Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM Jean-Paul
BARTH, Pascal HELDE, Christophe ELSAESSER, Mme Nadine
GUTHAPFEL, M. Michel GOETTELMMANN, Mme Sandrine DEMAY, M.
Denis WACHBAR, Mme Lysiane STENGER, M. Jean LACHMANN, Mmes
Anne-Catherine DORIDANT, Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann
VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Daniel BROCKER donne pouvoir à Pascal HELDE
Sabrina DUSSOURD donne pouvoir à Stéphane SIGRIST
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Sylvie LIGNER
Amandine MARTIN donne pouvoir à Luc ADONETH
Axèle EBELIN donne pouvoir à Christian OTTENWAELDER
Eric BRUNSTEIN donne pouvoir à Jean LACHMANN

Absents :

10. Budget – Finances – Développement économique – Elections – Personnel administratif - Tourisme

RAPPORTEUR : M. BOHN

10.6. Mise à jour du tableau des effectifs

DELIBERATION D11052023/17

Un tableau des effectifs ne concerne que les agents fonctionnaires et les contractuels de droit public. Il est proposé une mise à jour du tableau des effectifs compte tenu des intégrations récentes et des recrutements à venir :

Le changement au service administratif concerne le remplacement de Marie-Laure Lenertz par Lucile Weiss, embauchée au même grade, en tant qu'agent public non titulaire (remplacements congés maladie et maternité).

Un recrutement sera lancé au printemps en prévision du remplacement d'Anne-Christine BEZIER, sur un poste permanent d'assistant de direction. Une délibération sera prise en ce sens en juillet. Mme BEZIER est actuellement sur un poste de rédacteur non titulaire en contrat de projet.

Au service des écoles, l’avancement de grade de Laurence HEPP est effectif au 1^{er} juin 2023. Le grade d’adjoint d’animation territorial principal de 2^e classe est remplacé par le grade d’adjoint d’animation territorial principal de 1^{ère} classe.

Au service de police municipale, Marco CRISTIANI a pu bénéficier de la promotion interne et est donc passé en catégorie B, au grade de chef de service de police municipale. Le grade de brigadier-chef principal est donc supprimé.

Aux services techniques, le volume global des postes de droit public n’évolue pas entre le dernier tableau des effectifs et celui-ci. La sortie de Frédéric KLEIN, en disponibilité d’office, et en procédure de mise en retraite, permet de libérer un poste d’adjoint technique principal de 2^e classe.

Serge HARTMANN bénéficiera d’une promotion interne au 1^{er} juin 2023 (en attente du retour du CDG67) et occupera un des postes vacants d’agent de maitrise. Benjamin PANTZER, actuellement en disponibilité (et donc sorti des effectifs), a demandé sa mutation pour juillet 2023. Un recrutement sera lancé pour son remplacement à compter du 1^{er} août 2023.

Le recrutement d’un agent expérimenté aux espaces verts, à la place des recrutements de contrats aidés, a été fructueux. Michel BRICKA, titulaire du permis poids lourd, commencera dans le service le 3 juillet 2023. Etant ancien militaire, son grade sera déterminé par la CNOI qui se tiendra mi-juin. Il pourra occuper un des postes vacants au tableau des effectifs.

Pierre SANDMANN sera stagiairisé le 1^{er} juillet 2023 aux services techniques, au grade qui sera défini par le CDG67 selon la prise en compte de la carrière antérieure.

Ainsi,
Au 1^{er} juin 2023, le tableau des effectifs se présente comme suit :

CREATION :
Création d’un poste adjoint d’animation territorial 1ere classe pour avancement de grade

SUPPRESSION :
Adjoint d’animation territorial principal 2^e classe
Brigadier-chef principal

Cadres d’emploi		Nombre
Attaché territorial faisant fonction de directeur général des services		1 pourvu
Attaché territorial		1 <i>pourvu</i> + 1 non pourvu
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe		1 pourvu
Rédacteur		1 + 1 non pourvu
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe		4 pourvus
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe		1 pourvu
Adjoint administratif		1 non pourvu
EMPLOI ADMINISTRATIF	6 TIT / 2 NON TIT	8 + 3 non pourvus
ATSEM principal 1 ^{ère} Classe		1 pourvu
ATSEM principal 2 ^{ème} Classe		1 non pourvu
EMPLOI SOCIAL	1 TIT / 0 NON TIT	1 + 1 non pourvu

Adjoint d'animation territorial principal de 1 ^{ère} classe		1 pourvu
Adjoint d'animation territorial		1 non pourvu
EMPLOI ANIMATION	1 TIT / 0 NON TIT	1 + 1 non pourvu
Chef de service de police municipale		1 pourvu
Brigadier		
Gardien-Brigadier		2 pourvus
EMPLOI POLICE MUNICIPALE	3 TIT / 0 NON TIT	3 pourvus
Ingénieur		1 pourvu
Technicien		1 non pourvu
Agent de maîtrise principal		2 + 1 non pourvu
Agent de maîtrise		1 + 2 non pourvus
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe		2 pourvus
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe		3 pourvus + 1 non pourvu
Adjoint technique		8 pourvus + 1 non pourvu
EMPLOI TECHNIQUE	13 TIT / 4 NON TIT	17 + 6 non pourvus
TOTAL	24 TIT / 6 NON TIT	41 postes ouverts
		30 pourvus
		11 non pourvus

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme

Châtenois, le 16 mai 2023

Luc ADONETH

Le Maire,

